

ecclésiastiques tout le temps possible pour faire bien leur grand Séminaire, et acquérir la science et la piété qui font les prêtres capables et vertueux. Voilà ce qui en est de cette accusation.

Enfin je touche à la véritable cause de toute l'agitation faite par les pétitionnaires pour démembrer immédiatement le diocèse, et qui nous explique pourquoi les prêtres du Séminaire de Nicolet sont en faveur de ce projet; cette cause est : "LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES!" Cet établissement est de trop dans le diocèse, selon eux! Il a de plus le tort d'être dans la ville épiscopale! Voilà pourquoi il faut de toute nécessité diviser immédiatement le diocèse des Trois-Rivières! Les Pétitionnaires n'ont point osé dire cela clairement, mais c'est la vérité! Si j'avais consenti à fermer cette institution, comme ils en ont tant de fois exprimé le désir, jamais il ne serait venu à la pensée de personne de diviser le diocèse.

Mais ce Séminaire que la force des choses a fait surgir en 1861 sous l'administration de mon Vénérable Prédécesseur, est arrivé depuis 4 ans à un développement que personne ne pouvait prévoir. Il compte aujourd'hui 9 prêtres, 24 ecclésiastiques et 234 élèves. Ce développement inespéré porte ombrage aux pétitionnaires et surtout aux Prêtres du Séminaire de Nicolet! Mon grand crime est d'avoir donné l'institution canonique à cette maison! C'est de là que date cette tentative de démembrer le diocèse des Trois-Rivières. Il n'y a pourtant rien d'étrange à ce que l'on voie un second Séminaire dans le diocèse des Trois-Rivières. Il y en a 6 dans le diocèse de Montréal, 4 dans celui de Québec, et même 3 dans celui de St. Hyacinthe, qui est plus petit que le diocèse des Trois-Rivières! Une expérience de 17 ans prouve aujourd'hui que les deux Séminaires peuvent prospérer dans le diocèse des Trois-Rivières.

Je dois dire qu'en érigeant canoniquement le Séminaire des Trois-Rivières, je me suis conformé à une recommandation de S. E. le Cardinal Barnabo faite en 1863 à l'occasion du rapport de Mgr. T. Cooke sur l'état du diocèse. Il avait été impossible de la mettre à exécution jusque là. Voici les paroles de S. E. le Préf. de la S. C. de la Propagande : *" Illud autem primo notandum puto in responsione ad Art. 17, quod non satis Seminarii institutioni consultum videatur juxta mentem Consil. Trid. expressam sess. 23, cap. 18 ; nisi eo devenias ut Clerici vel in eodem collegio, vel si fieri potest, in alia domo se juncti a laicis degentes ad scientiam et citè rationem ecclesiastico statuti accomodatam informentur. "*

Mgr. le Délégué a pu constater par lui-même et par les détails que je lui ai donnés, le bien que ce Séminaire fait dans le diocèse, et les services qu'il est appelé à rendre au Clergé. J'ai la confiance, Eminentissimes Seigneurs, que vous remettrez à l'ordre ces quelques prêtres qui veulent me dépouiller de plus de la moitié de mon diocèse, parce que j'ai suivi les instructions de la S. C. de la Propagande, en mettant autant que possible le Séminaire des Trois-Rivières sur le pied prescrit par le St. Concile de Trente, et en faisant pour cela des sacrifices qui me mettront à la gêne pour le reste de mes jours!

VII

OPINION DES EVÊQUES DE LA PROVINCE.

La majorité des évêques de la province s'est prononcée contre ce démembrement du diocèse des Trois-Rivières, comme le prouve le procès-verbal de l'assemblée où ces prélats se sont occupés de cette affaire par ordre du St. Siège et quelques lettres ou extraits de lettres de plusieurs de ces prélats (v. p. j. Nos. 27, 28, 29, 30, 31). Sur huit évêques six se sont prononcés contre le démembrement immédiat du diocèse des Trois-Rivières, savoir les évêques de Montréal, de Rimouski, de St. Hyacinthe, d'Ottawa, des Trois-Rivières et de Gratiopolis, alors Coadjuteur et aujourd'hui évêque de Montréal, et deux se sont prononcés pour, savoir : l'Archevêque de Québec et l'évêque de Sherbrooke. La seule raison que ces deux prélats ont donnée à l'appui de leur opinion, a été la prétendue division qu'ils croyaient exister entre le Clergé du Nord et celui du Sud, ce qui n'était pas le cas, comme il a été prouvé plus haut. Je ne sais ce qu'en pensent aujourd'hui ces deux prélats; mais je n'hésite pas à affirmer que les six autres évêques sont plus opposés que jamais aujourd'hui à ce démembrement, par ce qu'ils connaissent à quelles intrigues les promoteurs de ce projet ont eu recours pour le faire paraître acceptable.

Dans une réunion des Evêques, à St. Hyacinthe, je me suis plaint à S. E. Mgr. le Délégué, de ce que l'on avait mal renseigné la S. C. de la Propagande sur ce point im-